

Riviera-Chablais

L'espace des Glariers veut être le nouveau toit des sociétés locales

Aigle
Le bâtiment dont les contours ont été dévoilés la semaine dernière sera avant tout une salle de fête destinée aux Aiglons

Le jury du concours d'architecture était clair lors de la rédaction du cahier des charges: le futur espace événements des Glariers sera avant tout une salle de fête destinée à la population et aux sociétés locales.

Les lauréats de la compétition, le bureau aiglon Graber & Petter, l'ont bien compris. Situé à l'une des portes d'entrée de la ville d'Aigle, le bâtiment épouse subtilement la forme allongée de la parcelle et s'adosse à la rivière de la Grande Eau. A l'intérieur, ils ont imaginé plusieurs locaux situés à l'étage supérieur de l'infrastructure. «Outre les espaces publics principaux, le bâtiment contiendra une salle polyvalente de 120 m², et deux autres de 80 m² pour accueillir les associations» décrit Yann Petter, architecte du projet baptisé «Adolphus, Gustavus et le Baron». Sans compter une série de loges et d'entrepôts pour accueillir le matériel des futurs exploitants.

Le challenge était de répondre à la demande de manière exhaustive. La rédaction des consignes n'a pas été prise à la légère, deux commissions ont notamment été mises sur pied entre 2009 et 2014, où «chacun était

libre d'exposer ses préoccupations», relate la municipale Isabelle Rime. Parmi les intervenants, Alexandre Favre, actif au sein de plusieurs sociétés locales, est un acteur essentiel pour la culture aiglonne. Pour lui, ce lieu doit avant tout être un emblème pour la commune, dans sa fonction mais également dans son apparence. «Il faut que le

280

C'est, en mètres carrés, la surface totale de trois salles destinées à accueillir des associations.

résultat retienne l'attention, affirme-t-il. Je n'ai pas vu les projets des autres participants, mais sans être aussi fous que la tour Eiffel ou la statue de la Liberté, cette halle doit capter le regard.»

Dans cette optique, Alexandre Favre reconnaît le potentiel du projet gagnant, qui ne sera pas «un gros bloc de béton: l'ouverture sur l'esplanade est intéressante et offre plein de possibilités».

L'architecte aiglon renchérit: «La structure du bâtiment est entièrement en bois pour les espaces hors-sol. La peau en écailles de cuivre reflétera deux aspects de la vie de l'édifice: les premières années, la teinte sera vive et colorée, jouant un rôle pour

l'animation locale. Avec les années, la couleur s'apparentera d'avantage aux tuiles foncées du bâti environnant.»

Quelques déceptions sont tout de même émises par les amateurs de sport, comme Marc-Olivier Drapel, conseiller communal et membre du comité du Eagles Club d'unihockey. «Fermer la porte aux manifestations sportives avant même l'élaboration du préavis équivaut à se priver d'une source de revenus non négligeable.»

Quant à savoir si les manifestations comme la Revue d'Aigle déménageront bientôt dans la nouvelle enceinte, tout reste encore à définir. «Aucune discussion n'a été entamée, précise le membre du comité d'Aigle s'éclate. Mais nous avons nos marques à la salle de l'Aiglon. Changer de lieu reviendrait à repenser toute la mise en place de notre spectacle.»

Dans tous les cas, il y a une volonté de rentabiliser un tel chantier. La Municipalité prévoit notamment de faire appel à une entreprise d'événements, et d'établir un contrat de prestations. «Aucun chiffre n'a encore été fixé mais il s'agira d'établir un quota de soirées sur l'année», dévoile Isabelle Rime. «La commune peut se permettre d'investir quelque 20 millions dans le chantier, ajoute Alexandre Favre, qui siège au Conseil communal. Les élus ont déjà prouvé qu'ils n'étaient pas frileux.»

Oriane Binggeli

Nord vaudois-Broye



L'éclairage du site durant l'événement permet de souligner les volumes des monuments antiques.
PHILIPPE MAEDER

Comment Avenches s'est mise en lumière

Spectacle

La mise en valeur inédite du site par le Festival La grande histoire d'Aventicum inspire les archéologues

Erwan Le Bec

Imaginez une colonne antique surgissant soudain dans la nuit, un théâtre entier apparaissant dans le noir ou encore les vénérables remparts romains s'illuminer au son d'une lyre deux fois millénaire. Ce jeu de son et lumière fait partie du spectacle *La grande histoire d'Aventicum*, nouveau festival associant une fiction historique 3D sur écran géant et un subtil jeu de mise en lumière du site antique.

Le spectacle, unique en Suisse à en croire ses concepteurs, est à voir jusqu'au 31 juillet à Avenches. Son but? Faire rêver

le grand public, et rendre toute la majesté de cette capitale antique de 20 000 âmes.

Sur ce point, le spectacle grand public pourrait bien donner des idées aux spécialistes. «On peut imaginer un éclairage le soir, trouver une façon de mieux donner à voir les monuments», se prend à rêver la direc-

trice du site, Marie-France Meylan Krause. C'est que, pour les spécialistes en charge du vaste parc archéologique avenchois, sa mise en valeur est un défi récurrent: en dehors des célèbres arènes et de quelques vestiges, il ne reste pour ainsi dire rien de visible de l'immense cité gallo-romaine. Le site ne dispose

d'ailleurs pas d'un éclairage nocturne complet. «La lumière permet par exemple de montrer le pourtour du théâtre, poursuit l'archéologue. Les jeux de couleurs permettent aussi de rendre la profondeur du site: c'est une scène de plus de 1,5 km.» En d'autres termes, il y a suffisamment de pistes pour songer à une

meilleure perception des volumes et de la topographie gallo-romaine.

Réalisateur du film et des éclairages, Philippe Nicolet explique avoir travaillé à la fois sur la mise en évidence des constructions et sur leur aspect émotionnel. «C'est indissociable, assure-t-il. La lumière ne doit pas seulement éveiller des sensations, immerger les gens. Quand on est dans les arènes, on n'a pas forcément l'impression

l'or de Marc-Aurèle ou le rouge des façades antiques.

Immersion 3D

Autre apport du festival, qui se veut bisannuel, la mise en place d'une restitution de synthèse et en trois dimensions de toute l'ancienne capitale des Helvètes. Le fruit d'un immense travail. «On commence à mieux comprendre certains monuments, ajoute Marie-France Meylan Krause. On peut fixer des choses sur une maquette, permettre de donner le contexte, de visualiser l'ensemble de la ville.»

Ce rendu pourrait être intégré à la muséographie du site, qui se décline depuis peu sur une application pour téléphone. «Beaucoup de choses pourraient naître du spectacle, se réjouit Philippe Nicolet. C'est une base de réflexion pour la mise en valeur de ce patrimoine extraordinaire.»

Festival La grande histoire d'Aventicum chaque jour à 22 h jusqu'au 31 juillet.
www.avenicum3d.ch

Le nouveau musée se fait attendre

● Tandis que les acteurs locaux s'activent - et c'est peu dire, le festival de film, son et lumière d'Avenches frise le million de francs de budget - pour dynamiser l'un des plus importants sites antiques de Suisse, le projet de nouveau musée lui, se fait désirer. Le musée actuel, situé dans la tour de l'amphithéâtre, ne recèle en effet que 5% à 10% des artefacts issus des fouilles. Le reste de cette prestigieuse collection attend son heure dans un

dépôt. Et on est pour l'heure sans nouvelles du futur musée archéologique, pour lequel un crédit d'étude de 200 000 francs a été voté par le Grand Conseil en 2010. Auteure d'une motion sur cet objet en 2008, l'actuelle syndique d'Avenches Roxanne Meyer Keller dit avoir hissé la construction au rang de priorité de la législature. «C'est devenu indispensable, assure-t-elle. Il a fallu installer un conteneur au pied du musée

pour la dernière exposition... On est prêts à proposer d'autres terrains au Canton si c'est ça le problème.» Une parcelle proche du théâtre avait été réservée pour le projet. En juillet 2015, le Conseil d'Etat avait indiqué que les «travaux avancaient de manière satisfaisante». En précisant que la mise en valeur du patrimoine gallo-romain du canton passerait par une réflexion globale, incluant le site d'Avenches.

Manœuvres politiques en vue pour le Grand Chavornay

Elections

La commune récemment fusionnée de Chavornay élit ses autorités cet automne. La tension monte pour les partis

La couleur politique du nouveau «Grand Chavornay» se précise. La commune résultant de la fusion de Corcelles-sur-Chavornay, Essert-Pittet et Chavornay doit élire ses nouvelles autorités le 25 septembre prochain, et les formations s'annoncent peu à peu. Pour les deux villages, l'enjeu est de taille. Ils passent d'un système majoritaire au système

proportionnel, impliquant notamment l'apparition de listes partisanes. Avec plus de 4600 habitants, le nouveau Chavornay se hisse également au rang des principales communes du Nord vaudois.

C'est dire si ce nouveau poids lourd régional est convoité par les partis politiques vaudois, désireux de s'implanter dans ce pôle de développement cantonal. Tous n'ont toutefois pas réussi leur pari: à Essert-Pittet, qui aura droit dans la nouvelle commune à un municipal et deux conseillers, c'est une liste d'entente villageoise qui se dessine à en croire l'édition de ven-

dredi de *L'Omnibus*. S'y ajoute une liste indépendante d'un autre municipal. Son syndic actuel, l'UDC Dominique Vidmer vise le Conseil de la nouvelle commune. Situation similaire du côté de Corcelles-sur-Chavornay, où on parle pour l'heure de trois listes d'entente, ouvertes et «sans couleur particulière». Le village a droit à deux municipaux et 5 conseillers.

Seul Chavornay, où les partis étaient déjà représentés, doit s'attendre à une élection plus disputée. A l'heure actuelle, le petit monde politique local s'attend à une liste PLR et indépendants ainsi qu'à une liste UDC. Le parti

Le chiffre

25

C'est la date retenue pour la votation populaire concernant le projet éolien d'Eoljoux au Chenit. Le plan partiel d'affectation de ce parc de sept hélices fera l'objet d'un référendum communal spontané le 25 septembre prochain, jour des votations fédérales. Ce scrutin avait été demandé et voté par le Conseil communal. Le parc éolien attend encore des nouvelles de la part de la Confédération, qui doit statuer sur la protection dont fait l'objet l'palpage visé par les hélices. E.L.B.

La Côte



Les matériaux exploités par la gravière des Délices seront en grande partie acheminés sur le site de la Ballastière, à Gland, par un convoi ferroviaire. FLORIAN CELLA

La gravière d'Apples teste ses convois ferroviaires jusqu'à Gland

Transports

Les essais pour acheminer le gravier et le sable par le rail jusqu'à la Ballastière, à Gland, ont démarré vendredi. Reportage sur un site en pleine effervescence

Une impressionnante machine déverse des tonnes de gravier et de sable dans des wagons prêts à quitter la gravière des Délices, à Apples. En ce vendredi matin orageux, le site est en pleine effervescence. Et pour cause: l'entreprise Léman Granulats procède à son tout premier test de transport par le rail, qui permettra d'acheminer les matériaux jusqu'à la Ballastière, à Gland, où la société Ronchi fabrique du béton. «Les essais dureront dix à quinze jours, puis nous pourrions démarrer. Mais il faudra compter quelques mois avant d'être en production à 100%», précise Matthieu Honorat, responsable d'exploitation, à l'affût du moindre couac.

Concrètement, le permis de gravière autorise l'entreprise à extraire 240 000 tonnes de gravier par année sur un laps de temps de quinze ans, soit 1,6 million de mètres cubes en tout. 170 000 tonnes seront transportées par le rail, le reste par camion. En retour, la Ballastière renverra des matériaux terreux non pollués à Apples afin de recouler le site - la moitié par le rail, l'autre par la route.

«Cela représente trois allers-retours par jour, dans des convois de sept wagons pouvant

contenir environ 60 tonnes de matériaux», indique Claude Moinat, directeur de Léman Granulats.

Pour réaliser cet ambitieux projet, l'entreprise basée à Gimel s'est associée aux Transports de la région Morges-Bière-Cossonay (MBC). «Ce projet nous permet de pérenniser notre trafic marchandises, qui a tendance à stagner, explique François Gatabin, directeur. De plus, il existe un très fort potentiel de développement du transport de gravier au pied du Jura, ce qui nous permet de réaliser l'un de nos objectifs stratégiques, à savoir le transfert modal de la route vers le rail.»

De son côté, Léman Granulats a dû se raccorder à la ligne ferroviaire des MBC en créant un tron-

çon de 500 mètres. Pour rappel, les négociations entre les deux sociétés n'ont pas été de tout repos et avaient retardé la mise en œuvre: «Un prix avait été fixé

et avait retardé la mise en œuvre: «Un prix avait été fixé par les MBC, mais la nouvelle direction avait refait les calculs et demandé une somme plus élevée. Cela nous a bloqués un certain temps, rapporte Claude Moinat. Puis le Canton est intervenu, octroyant un montant aux MBC pour l'achat de matériel roulant, ce qui a permis de maintenir le prix initialement prévu.»

C'est que ce projet maousse est particulièrement onéreux. L'entreprise a toutefois pu bénéficier d'un soutien de l'Office fédéral des transports (OFT) pour financer le raccordement à la voie ferroviaire, ainsi que d'un prêt sans intérêt de l'Etat de Vaud (2,6 millions pour Léman Granulats et 1,3 million pour la société Ronchi, à la Ballastière).

La société gîmelane n'a pas souhaité dévoiler le montant total.

Outre son volet ferroviaire, la gravière des Délices offre un second axe fort: l'entreprise gîmelane s'attaque pour la première fois à un gisement difficile à exploiter.

En chiffres

1,6 million de mètres cubes de gravier sera exploité sur quinze ans.

170 milliers de tonnes de gravier seront acheminées à Gland par le rail, 70 000 par camion.

500 mètres de rails ont été aménagés pour raccorder la gravière à la ligne ferroviaire des MBC.

3 allers-retours seront effectués chaque jour entre Apples et Gland, avec un convoi composé de 7 wagons.

«La nature du site demande un travail complexe pour transformer le gravier en une matière de qualité, observe Matthieu Honorat. Nous essayons de régler des contraintes techniques que d'autres sociétés n'ont pas encore abordées. En ce sens, Léman Granulats joue un coup d'avance sur le reste de la profession dans la région. Nous voulons relever le défi de l'avenir.»

Natacha Rossel

La caisse de la CGN ne coulera pas

Nyon

La compagnie de navigation a dû consolider son débarcadère

Construit en 1875, le petit bâtiment qui surplombe le débarcadère de la Compagnie générale de navigation (CGN) montrait quelques signes de fatigue. Un contrôle des installations effectué par l'Office fédéral des transports a en effet montré qu'il fallait renforcer la dalle qui soutient l'édifice, construit pour moitié sur le quai, pour moitié sur le ponton. «Deux mois de travaux nous ont permis de refaire la

dalle et de contrôler tous les pieux», explique Romuald Micheloud, coordinateur marketing et événements à la CGN.

«Nous avons refait la dalle et contrôlé tous les pieux»

Romuald Micheloud
Coordinateur marketing et événements à la CGN

cessité l'installation d'un conteneur sur le quai, pour abriter caisse et kiosque délogés le temps des travaux.

Mais ces derniers ont été réalisés plus vite que prévu. Ce qui permettra à la CGN de réinstaller ses services dans le bâtiment dès demain. «L'urgent étant fait, nous attendons cet automne pour donner un coup de peinture au bâtiments», annonce Romuald Micheloud.

Une satisfaction pour les usagers de l'un des débarcadères les plus fréquentés du Léman, à cause de la ligne très touristique Nyon-Yvoire et de la navette des frontaliers. **M.S.**